



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E194919

VALABLE JUSQU'AU 08/11/2027

ÉDITÉ LE

30/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/10/2021

Forme juridique : SAS

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VALENCIENNES 2021B00927

Siret : 904 065 844 00014

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 3807786 001

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1244000 / 001 587093/12

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1244000 / 001 587093/12

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : BRUSCA BATIMENT ET BOIS

18 BIS RUE FERRER
59255 HAVELUY

Téléphone : 03 27 31 98 54

Portable : 06 66 59 09 36

Fax :

Site Internet :

E-mail : secretariat.brusca@gmail.com

Responsabilité légale :

VERVLIET JEREMY DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	16/09/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	09/11/2022
o Fenêtres de toit	09/11/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	09/11/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	09/11/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	09/11/2022
o Isolation des combles perdus	09/11/2022
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	16/09/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.